



**ASSEMBLEE GENERALE  
CLUB VOSGIEN de RAON L'ETAPE et de  
la PORTE des VOSGES  
*Salle des Fêtes à Baccarat***

**Le dimanche 4 Février 2018**, se tiendra notre Assemblée Générale

Comme à l'accoutumée, l'Assemblée débutera à **10 heures très précises** – C'est la salle des Fêtes de Baccarat qui nous accueillera.

Rendez-vous dès 9h15 pour ceux qui n'auraient pas encore acheté leur vignette et renvoyé leur bulletin d'adhésion.

Le déroulé de l'Assemblée portera, pour l'année écoulée, sur le rapport moral et financier, le bilan des sorties de l'année, l'ensemble des travaux sur sentiers effectués ; puis sera présenté le calendrier des dimanches pour l'année 2018.

A la fin de l'Assemblée, seront remises des récompenses à plusieurs de nos membres : des diplômes d'honneur, des houx d'argent et des houx d'or.

*Comme l'an dernier, se tiendra un stand « Vide rando » ouvert à tous où seront exposés du matériel rando (vêtements, chaussures, sac à dos, bâtons, petit matériel) que des membres désirent vendre. La vente se fera après l'AG, pendant l'apéritif.*

*Elle sera sous la responsabilité d'Yves Lopicque.*

***Attention : le dépôt des articles se fera le samedi après-midi entre 14 et 16h***

*Pensez à rapporter le jour de l'AG le bulletin d'adhésion qui vous est transmis pour régler votre cotisation, mais vous avez aussi la possibilité d'envoyer à l'avance au trésorier votre cotisation (voir feuille jointe).*

**Repas de midi préparé par le restaurant « la Renaissance »**

Apéritif offert par la municipalité de Baccarat  
Trilogie de poissons (cabillaud, sandre et rouget)  
Jarret de porc désossé confit, gratin et petits légumes  
Salade et fromages  
Assiette gourmande  
Café

Le prix est fixé à **30 Euros** (sont compris, les boissons et le service à table)

**Meilleurs vœux pour la nouvelle année de la part de tout le comité**

---

A découper et à retourner à la librairie LEGRAND - Rue Charles Weill 88110 Raon l'Etape

NOM..... nombre de personnes.....

**Prix : 30 € par personne      Prix global.....**

Prix à verser obligatoirement à l'inscription ( chèque libellé à " Club Vosgien")

**Date limite impérative des inscriptions le samedi 27 Janvier à 12h , à la demande expresse du traiteur**